



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 25 octobre 2016

L'an deux mille seize et le vingt-cinq octobre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BARDOU - COMBET - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES FADDI - FRANCES - GILBERT - KAZIMIERCZAK - TAILLANDIER - MM ALBA - BARBARO - BONAFE (Suppléant) - BONNET - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE - CAUQUIL - COLOMBIER - COMBES (Suppléant) - DEGLISE - JULIE (Suppléant) - LENCOU - MEYSSONNIER - VANDENDRIESSCHE.

Mme Catherine RABOU a donné procuration à M. François FOURES

M. Edouard DELOUVRIER a donné procuration à M. Thierry BARDOU

N° 2016/108

Objet : Attribution du marché pour la collecte et le traitement des pneus usagés sur le secteur du Lautrécois

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'Assemblée de la décision qui a été prise de mettre en place une opération ponctuelle de collecte et traitement des pneus usagés sur le secteur du Lautrécois comme réalisée en 2013 sur le secteur du Pays d'Agout. Le gisement est évalué à 27.000 pneus soit environ 290 tonnes.

La Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 27 septembre 2016 et après analyse des offres a déclaré sans suite la procédure pour motif d'intérêt général, en raison d'une « absence de concurrence effective » conformément à l'article 98 du décret 2016-630 du 25/03/16.

Après consultations d'autres entreprises, les offres les mieux-disantes sont :

Lot 1 : Collecte des pneus usagés : ST2L, 1 chemin de Varagnes 81220 Guitalens-L'Albarède dont les tarifs sont : Location d'une benne = 90 € HT/benne/mois - Transport de deux bennes vers le centre de traitement (Eurec à Béziers 34) = 510 € HT.

Lot 2 : Traitement des pneus usagés : Eurec Sud, ZAC de Béziers Ouest 543 rue de la Verrerie 34500 Béziers dont les tarifs sont : Traitement des pneus véhicules légers (VL) = 105 € HT/tonne - Traitement des pneus poids lourds (PL) = 145 € HT/tonne - Traitement des pneus agraires de grandes tailles = 130 € HT/tonne - Traitement des pneus en mélange : 145 € HT/tonne - Sur-tri éventuel (en cas de présence de corps étrangers) = 55 € HT/tonne

Monsieur le Président précise que, d'après ces tarifs et en fonction de nos simulations, le montant global du projet sera un peu inférieur au plan de financement prévisionnel qui est de 62.499,55 € TTC.

Compte tenu de ces éléments, Monsieur le Président propose de retenir les offres de ces deux entreprises.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- décide d'attribuer à l'entreprise ST2L domiciliée 1 chemin de Varagnes - 81220 Guitalens-L'Albarède la collecte des pneus usagés sur le secteur du Lautrécois aux tarifs indiqués ci-dessus,
- décide d'attribuer à l'entreprise Eurec Sud, ZAC de Béziers Ouest 543 rue de la Verrerie 34500 Béziers le traitement des pneus usagés en provenance du Lautrécois aux tarifs indiqués ci-dessus,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au Budget Primitif Ordures Ménagères 2016,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Président pour la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 26 octobre 2016.

Le Président,

Raymond GARDELLE

